

1. Qu'est-ce que l'intégration ?

L'intégration permet aux diverses nationalités et ethnies de se rapprocher les unes des autres, de devenir membre d'un autre groupe tout en adoptant les valeurs de l'autre groupe et les normes de son système social. L'intégration est possible mais pas toujours facile. L'école, le travail et le privé jouent un grand rôle dans l'intégration.

En plus, elle permet à quiconque de se sentir à l'aise dans la société sans être stigmatisé.

Une personne intégrée est acceptée par la population de sa nouvelle société vue qu'elle se sent équivalente et elle veut s'adapter à ses coutumes en apprenant sa langue par exemple.

2. A quoi doit servir une politique d'intégration ?

Le rôle de la politique pour une bonne intégration est de définir et de développer les actions concrètes et précises afin de maintenir la cohésion sociale au niveau local et au niveau national. Elle doit cibler dès l'arrivée, les besoins du nouveau venu en fonction de ses capacités pour pouvoir l'orienter dans la nouvelle société

Il faut redéfinir par la diversité, la normalité et ainsi abattre les préjugés et les amalgames de tout genre.

Elle doit garantir un support adéquat et promouvoir l'égalité des chances et des traitements.

3. Quelle approche d'intégration favorisez-vous ?

La création d'un groupe de personnes référentes, (« référant/ binôme ») toutes les nationalités confondues pour accompagner et orienter dans toutes les démarches le nouveau venu.

Veillez noter qu'il est préférable que la personne référente soit de nationalité différente que celle de la personne à guider et qu'elle ne remplace en aucun cas le préposé à l'accueil (assistant(e) social(e) ou autre).

Il est primordial de faire connaître aux arrivants leurs droits et leurs devoirs, les aider à l'autosuffisance (indépendance) dans la mesure du possible.

Favoriser le vivre ensemble en essayant de mélanger les différentes cultures et ce, à travers les manifestations attrayantes organisées au sein de la commune

La lutte contre la discrimination et la considération des différentes cultures doivent être respectées.

Faciliter l'accès à des cours de langue

4. Qui est concerné par l'intégration et quels sont les besoins des personnes concernées ?

Toute personne étrangère à la société autochtone, toute personne différente de la majorité de la société par son origine, sa religion, son orientation sexuelle, son mode de vie en général

Toute personne d'une apparence différente ou étrangère (p.ex. les demandeurs d'asile) que celle connue par le peuple.

Les besoins sont variables et dépendent de la personne à encadrer. Pour les demandeurs d'asile, leur niveau d'instruction étant différent, il est évident que certains besoins ne seront pas les mêmes

5. Notre cadre législatif et nos institutions actuels permettent-ils de répondre à ces besoins des personnes concernées ?

En partie., car il y a un manque de suivi régulier en vue d'éviter ou de prévenir l'isolement qui peut conduire au mauvais comportement.

DropIn

Streetwork

Divers foyers pour migrants

Festival des migrations

Centre d'Accueil Norbet Ensch

Nous sommes d'avis que les institutions existantes sont assez performantes et essayent de répondre au maximum à ces besoins.

6. Quels sont les instruments, mesures, procédures qui sont indispensables à la mise en place d'une politique d'intégration cohérente ?

Donner la chance à tout le monde (Egalité des chances) quelle que soit la profession et quel que soit le sexe en favorisant le même traitement des salaires, les mêmes droits etc. car l'inégalité dans ce domaine est la source de la discrimination, de la formation de ghettos et par conséquent contreproductives à l'intégration.

Viser au maximum sur la publicité positive en faveur de l'intégration.

Adapter les législations et les sanctions contre la discrimination et le racisme.

7. Comment voyez-vous le rôle des différents acteurs ? Gouvernement,

communes, institutions, fédérations, société civile, citoyens ?

Les initiatives prises par les différents acteurs doivent être évaluées par rapport aux objectifs des critères bien définis.

Prenant l'exemple du Luxembourg, où il y a une multitude de nationalité et où plus que 47% de la population sont des étrangers, le vivre-ensemble est possible si chacun contribue à une bonne cohabitation. La publicité et la législation sont des facteurs clés pour le respect de l'intégration.

Ils doivent donner l'exemple et être à l'écoute de chaque personne

Ils doivent créer une plateforme où ils sont joignables par la population sans passer par plusieurs intermédiaires qui risquent de filtrer les doléances

8. Lutte contre la discrimination vivre-ensemble ?

Faire une campagne de sensibilisation voire même une formation contre la discrimination et ce à tous les niveaux sans exception et avec tous les acteurs intervenant au niveau social, école, institutions communales et étatiques, associations, etc.

Ex : 1) A l'école, les instituteurs doivent être exemplaires, doivent prêter attention à la discrimination et le harcèlement existants entre les élèves pour pouvoir alerter les parents et les instances appropriées

2) Favoriser la mixité dans les tous les clubs de sport pour les jeunes en facilitant l'accessibilité car certains sont onéreux et pas abordables par tous

3) faciliter l'insertion des enfants ayant été écartés du bon chemin durant leur jeune âge peu importe les raisons

9. Réflexions aussi pour les travailleurs frontaliers et personnes actuellement dans une procédure d'acquisition de leur droit de séjour au Grand-Duché ?

Malheureusement, se loger au Luxembourg devient très difficile dans la mesure où la plupart des frontaliers perçoivent des salaires qui ne s'y prêtent pas.

Leur demander de s'intégrer dans une société dans laquelle ils n'appartiennent pas n'est pas chose facile.

Faciliter l'accès au logement, au crédit bancaire aux frontaliers les inciteraient peut-être à venir s'installer au Luxembourg et ipso facto l'intégration pourrait être facilitée

Les gens en attente de procédure de leur droit de séjour au GDL attendent pendant combien de temps ?

Raccourcir le délai enfin de leur permettre et de les aider à se planifier (capacité de travail dans quel domaine ? facilité dans la recherche du travail) de quelle façon ?

Le travail, l'instruction pour les enfants, l'instruction pour toute la famille seraient un outil d'intégration pour cette catégorie de personnes.